

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN ARCHITECTURE DU
COLLÈGE UNIVERSITAIRE D'ARCHITECTURE DE
DAKAR (CUAD)**

Équipe d'évaluateurs :

Président : Professeur titulaire Ibrahima Khalil CISSE

Membres : Maître de conférences assimilé Chérif GOUDIABY

Architecte : Papis Ibrahima FALL

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Février 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD)	4
2. Présentation de la formation évaluée	4
3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
4. Description de la visite sur site	5
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
6. Points forts du programme	21
7. Points faibles du programme	22
8. Appréciations générales	22
9. Recommandations à l'établissement	22
10. Recommandations à l'ANAQ -Sup	23
11. Proposition de décision.....	23

Introduction

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a chargé une équipe d'experts de procéder à l'évaluation du programme de formation de Licence en Architecture du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) d'après le rapport d'auto-évaluation fourni par ce dernier. L'équipe d'experts est composée de deux membres académiques (Professeur titulaire Ibrahima Khalil CISSE et Maître de Conférence assimilé Chérif GOUDIABY) et d'un membre professionnel (Monsieur Papis Ibrahima FALL).

La mission d'évaluation comporte quatre (04) étapes essentielles que sont :

- Une phase d'analyse documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux experts par l'ANAQ-Sup et comprenant entre autres :
 - Le rapport d'auto-évaluation du programme ;
 - Le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-Sup ;
 - Le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup ;
 - La grille d'exploitation de rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup, etc...
- La visite sur site qui comprend :
 - Une rencontre avec la direction de l'établissement et du comité ad-hoc, chargé de l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ;
 - Une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATs) et les Etudiants ;
 - Une visite des locaux (Laboratoires, Salles de cours, Ateliers, Bureaux) ;
- L'élaboration d'un rapport de mission provisoire à transmettre au CUAD, pour observations et remarques éventuelles ;
- L'élaboration du rapport final à transmettre à l'ANAQ-Sup et qui prend en compte les observations ou remarques pertinentes des acteurs du CUAD sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l'économie des différentes phases de la mission conjointe de ce mardi 08 février 2022.

1. Présentation du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD)

Le Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) est un établissement privé d'enseignement supérieur privé-laïc créé en 2009 sous autorisation référencée N°0094/AG/MESUCURDES/DFS, du 14 Octobre 2009, confirmé par l'agrément définitif N° Repsen/Ensup-priv/AD/019-2017 fournie par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il est doté d'une personnalité juridique (SARL) et d'une autonomie financière. Sa gouvernance est illustrée par un organigramme qu'on peut trouver dans le rapport d'auto-évaluation.

Le projet institutionnel du CUAD trouve sa signification dans la contribution au succès de la politique nationale d'enseignement supérieur articulée au contexte économique du Sénégal caractérisé par le très fort développement des activités du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, entraînant une demande très forte de main d'œuvre qualifiée. Ce secteur est également marqué par l'existence d'une filière informelle très forte, de moins en moins capable de répondre de manière satisfaisante aux exigences de qualité et aux normes de sécurité imposées par la nécessité de garantir les investissements.

Le CUAD est situé au Point E, rue de Ziguinchor à Dakar. Il est doté d'un Conseil d'Administration et d'une Direction générale et jouit d'un statut juridique de SARL (Société à responsabilité limitée) immatriculée à Dakar, à l'an 2009, sous le numéro 30073682S2.

La vocation du CUAD est de former des jeunes africains titulaires d'un BAC, d'un BAC+2 de manière générale, dans les disciplines de l'Architecture, de l'Urbanisme, de l'Architecture Intérieure et de la Décoration. Le CUAD propose des formations de niveaux Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), Licence Professionnelle et Master. Il a signé une convention de partenariat avec plusieurs instituts et universités. L'établissement compte actuellement 92 étudiants répartis dans deux programmes d'enseignement de niveau Licence professionnelle, dans les filières Architecture et Urbanisme et Architecture d'Intérieur et Design. Il déroule également un programme de Master en Architecture et en Urbanisme.

2. Présentation de la formation évaluée

Le programme de Licence en Architecture du Collège universitaire d'Architecture de Dakar a pour objectif de former des cadres du secteur du BTP, pouvant intervenir en aval dans les structures de conception (cabinets d'architecture, bureaux d'études techniques ou ateliers de design, décoration ou architecture d'intérieur) ou au niveau de la réalisation (entreprises du BTP). La polyvalence des étudiants leur permet également de participer à la définition de

politiques au niveau macro-économique (collectivités locales, ministères). En outre, ces enseignements préparent les étudiants à la poursuite éventuelle de leurs études au niveau Master.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comporte 28 pages et des annexes (éléments de preuve), ce qui porte l'ensemble à 95 pages. Il contient toutes les informations et la plupart des éléments de preuve nécessaires à un jugement objectif, les autres ont été mis à la disposition de l'équipe le jour de la visite.

Le rapport a également répondu aux six champs d'évaluation du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

Pour chaque champ, le rédacteur a répondu à l'ensemble des standards en donnant des éléments de preuve à l'appui. Le rapport contient également des appréciations générales et un listing des éléments de preuve.

Le rapport a enfin renseigné le niveau de satisfaction des standards qui sont atteints ou non.

4. Description de la visite sur site

L'équipe d'experts a démarré sa visite ce mardi 08 février 2022 à 08h50 mn environ dans la salle de réunion où devait avoir lieu la séance de travail. Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-Sup, la visite a commencé par un entretien avec l'équipe de direction. Pendant cet entretien, le Directeur général a présenté le comité de pilotage à la tête duquel il y a le Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) à l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup.

Le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup à son tour, a présenté ses collègues au comité de pilotage de l'évaluation du programme en rappelant l'objectif de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, le programme de travail de la journée, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Le Président du comité de pilotage a après cela présenté le rapport d'auto-évaluation et à l'issue de cette séance, l'équipe d'experts a posé des questions et reçu tour à tour les enseignants de la formation non-membres du comité de pilotage, les étudiants du programme avant la pause déjeuner à 13h30 mn avant de rencontrer le PATS pour procéder à des entretiens. La visite des locaux a fait suite à cette étape.

L'après-midi a été consacré à la visite des locaux administratifs et pédagogiques (salles de classes et laboratoires et équipements) suivie d'échanges (Questions /Réponses entre les

experts les Responsables du programme) et à une synthèse orale des activités de la journée, menée par le Président de l'équipe d'experts.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Le programme essaie de se conformer aux standards de l'ANAQ-Sup en donnant, au besoin, des éléments de preuve, qui parfois ne corroborent pas de manière systématique les assertions avancées dans le rapport et vérifiées sur le terrain suite aux entretiens avec les différentes composantes du programme.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme d'études est régulièrement dispensé depuis 2009 et a vu la sortie de plusieurs promotions dont l'essentiel des diplômés sont insérés dans les entreprises du domaine de formation, et certains ont été admis dans des programmes de master au Sénégal et dans des universités et grandes écoles étrangères. Les effectifs, étudiants de plusieurs nationalités généralement africaines (environ dix-sept (17)), ont régulièrement augmenté depuis 2009, ce qui atteste de l'attractivité du programme et de sa pertinence socioéconomique, comme le montre le tableau d'évolution des effectifs des étudiants du programme et la délivrance des diplômes de licence sanctionnant ainsi la sortie de 8 promotions à ce jour.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Depuis la fermeture de l'école d'architecture de Dakar en 1991, l'offre de formation en architecture n'existait plus au Sénégal. Dans la sous-région seule l'école d'architecture de Lomé (en principe école inter-Etats) appelée EAMAU de Lomé offre ces possibilités aux étudiants francophones par une formation en trois ans. En effet, au Sénégal jusqu'en 2008, n'existait que la formation d'agents de maîtrise qui est une offre généraliste de formation en « Génie civil ». Les étudiants recrutés au niveau du baccalauréat recevaient en deux ou trois ans une formation de techniciens supérieurs en génie civil. Cette formation était conçue pour satisfaire les besoins des entreprises de construction et des bureaux d'études techniques en termes de capacité de dimensionnement (de structures ou de réseaux). En termes de comparaison, au moment où il existe set (07) écoles d'architecture rien qu'à Paris et région, il n'en existe qu'une seule dans l'Afrique Francophone. Les cabinets d'architecture, les

entreprises de construction, les ministères techniques et les collectivités territoriales ont besoin de profils plus spécifiques de collaborateurs d'architectes, qui puissent prendre en charge les préoccupations tant au stade de la conception, des prescriptions que du suivi de chantier. L'offre du CUAD a pour objectifs de :

- combler ce déficit de formation en l'espèce dans le pays et dans la sous-région,
- valoriser et pérenniser le métier d'architecte,
- maintenir et même développer le nombre d'architectes au Sénégal et à la sous-région.

les éléments de preuve fournis (maquette, plan stratégique) sont suffisamment éloquentes pour attester de la vision stratégique et de la mission de l'institution, en respect des objectifs et exigences de formation du référentiel LMD en vigueur au Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le contexte économique du Sénégal se caractérise depuis quelques temps par le très fort développement des activités du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, entraînant une demande très forte de main d'œuvre qualifiée. Ce secteur se caractérise également par l'existence d'une filière informelle très forte, de moins en moins capable de répondre de manière satisfaisante aux exigences de qualité et aux normes de sécurité imposées par la nécessité de garantir les investissements. Le programme de licence en architecture tel que nous l'avons examiné a été élaboré en tenant en compte des besoins et exigences des milieux de l'entreprise dans le secteur du bâtiment dont les acteurs sont fortement représentés dans le conseil scientifique de l'institution, ce qui contribue à la qualité du programme, de la conception des maquettes, à l'encadrement des stages en passant par l'animation pédagogique. Il y a un stage ouvrier en L1 en entreprise d'une durée d'un mois, un stage en entreprises et institutions d'un mois minimum pour les L2 et un stage de professionnalisation d'un mois minimum dans les entreprises et institutions pour les L3. Dans cette même dynamique de professionnalisation et d'ouverture aux milieux socioéconomiques, le CUAD organise un programme annuel de workshop ou atelier de projets comme l'attestent les éléments de preuve fournis (février 2018 avec l'ENSAPLV, réflexion sur l'école mythique Berthe Maubert ; en avril 2018 work shop avec l'ENSAV sur la problématique sur les écoles du Sénégal classées patrimoine mondial, en Février 2019 avec l'ENSAPLV sur la

problématique des équipements scolaires en milieu urbain dans le quartier de Dakar Plateau, etc.) ; ces différents ateliers ont donné lieu à la naissance du premier ouvrage du CUAD intitulé "*Matam. Construction en terre, patrimoine intemporel*" qui fait l'inventaire des maisons Cubbalo, telles que mises en relief par les travaux d'étude des étudiants du CUAD. Ainsi, le programme de licence en architecture a été élaboré en tenant en compte des besoins et exigences des milieux de l'entreprise dans le secteur du bâtiment. L'institution entretient des relations suivies avec les partenaires engagés dans la stratégie de co-construction du diplôme, notamment les milieux universitaires et les cabinets d'architecture en particulier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le programme de licence en architecture a été élaboré par le conseil scientifique, avec une forte implication des professionnels du secteur. Il est géré par un Directeur des études (appelé Directeur pédagogique) appuyé par le conseil pédagogique, avec la coordination du responsable de la filière architecture structurée en six principales Unités d'Enseignement (UE). Au niveau du conseil pédagogique, des réunions sont organisées de manière périodique afin de permettre aux professeurs de donner leurs avis et observations aussi bien sur le programme général que sur le contenu de leurs cours (comme cela est apparent dans les PV). Sous l'autorité académique du Directeur des études, le conseil pédagogique procède à une évaluation du déroulement des différents semestres. Des séminaires ont été organisés pour examiner le contenu du programme et consolider l'organisation et la pertinence des cours dont le dernier a été fait à la Somone au mois d'Avril 2017 pendant une journée. L'organigramme de l'établissement garantit l'autonomie de décision et de fonctionnement des conseils scientifiques et pédagogique qui appuient respectivement, la direction générale et la direction des études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Ici au CUAD, vu la nature de la formation, le PER est fortement représenté dans les différentes instances de conception et d'orientation du programme, notamment dans le conseil scientifique dont il assure l'animation pédagogique du programme à travers le conseil pédagogique dont il préside les jurys de délibération. Il nous a été rapporté que lors de la répartition des tâches d'enseignement, les compétences didactiques individuelles du personnel scientifique sont prises en considération. Il existe un dispositif d'encadrement, d'accompagnement, d'orientation et de conseil des étudiants. Le directeur des études s'appuie sur les compétences et spécialités du conseil pédagogique pour prendre les décisions importantes en matière d'enseignement. A la fin de chaque module, les étudiants procèdent à l'évaluation de l'enseignement à travers un formulaire anonyme conçu par le conseil pédagogique et administré et exploité par la direction des études.

Ainsi, le PER est fortement représenté dans les différentes instances de conception et d'orientation du programme, des éléments de preuve sont fournis.

Cependant, le PER n'est pas constitué de chercheurs au sens purement universitaire puisque les objectifs des membres ne sont pas de faire des publications dans des revues indexées tel que stipulé par le CAMES. Les architectes sont en fait d'éternels chercheurs par vocation mais il contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

A l'occasion d'une évaluation institutionnelle par l'ANAQ-Sup en vue de son habilitation, le programme de licence a été passé en revue et sa maquette révisée. Les recommandations issues de cette évaluation ont été mises en œuvre. De même, dans le cadre des évaluations des mémoires de projets de fin d'études, les membres des jurys (professeurs du collège et invités professionnels) font des remarques en vue de dégager de nouvelles orientations pour améliorer les performances par des recommandations qui sont soumises à l'appréciation du conseil scientifique. Un système de parrainage des nouveaux étudiants par leurs pairs plus anciens est mis en place dans une démarche de tutorat. Les étudiants bénéficient de la disponibilité des enseignants pour un encadrement personnalisé dans une perspective de remédiation. L'institution dispose d'une cellule interne d'assurance qualité présidé par le

directeur pédagogique comme le confirme les éléments de preuve (PV réunions avec les responsables de classe , Rapport d'auto évaluation ,Rapport d'évaluation de l'ANAQ-Sup, Formulaire d'évaluation des enseignements) ; ainsi, au CUAD, plusieurs mesures d'assurance qualité sont mises en place en vue de veiller à l'amélioration continue de la qualité de formation offerte : elles vont, de l'exploitation des recommandations issues des auto évaluations et évaluations externes de l'ANAQ Sup, à l'encadrement rapproché des étudiants qui participent aussi à l'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation a été réaménagée selon les exigences du référentiel LMD qui à travers les parcours de licence et de master, intègre plusieurs cycles et apporte une plus-value dans la formation supérieure classique, en comblant un manque dans le domaine de l'architecture. La maquette LMD du programme de licence en architecture est structurée en unités d'enseignement fondamentales et spécifiques à la professionnalisation aux métiers d'architecture. Elle est organisée en deux semestres. Chaque semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE) qui sont subdivisées en Eléments Constitutifs (EC) ; par contre, les plans de cours ne sont pas fournis parce que non disponibles pour le moment.

Les enseignements à tous les niveaux L1, L2, et L3 sont organisés essentiellement autour des UE suivantes : - Outils généraux - Atelier d'architecture - Atelier de patrimoine - Atelier d'urbanisme - Technologie du bâtiment - Sciences humaines et économiques - Outils informatiques. L'agencement des UE selon leurs statuts est réalisé au respect d'une échelle de complexification à fonction didactique. Il y'a une très grande variété d'éléments constitutifs à l'intérieur des UE d'un niveau à un autre et les unités d'enseignement sont effectivement ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leur contenu que du point de vue organisationnel. La charge de travail respecte les exigences de répartition horaire telles qu'indiqué dans le décret LMD organisant la licence selon les modalités suivantes : cours magistral, TP, TD et TPE. La formation accorde une part très importante au stage en entreprise. Chaque élément constitutif dispose d'un syllabus ; cependant nous avons noté une

« incohérence » entre les volumes horaires et certains crédits même si les exigences du RESAO n'imposent pas une corrélation linéaire entre les volumes horaires et les crédits (depuis 2016).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Au CUAD, l'étudiant doit acquérir au bout des deux semestres de la Licence 1 (semestres 1 et 2) des connaissances de base et à cet égard une remise à niveau est faite parce que nécessaire. C'est ainsi que par exemple, les mathématiques dispensées en 1ère année donnent à l'étudiant une base lui permettant de mieux suivre tous les cours techniques et scientifiques des autres semestres. Les cours permettent à l'étudiant entre autres:

- D'apprendre à regarder autrement et se familiariser avec son environnement socioculturel et philosophique ;
- D'apprendre le langage architectural et de favoriser le développement des aptitudes artistiques et techniques.

Ainsi, l'étudiant explore les cellules de base de l'habitat et la sociologie des espaces habités. Il commence à voir et analyser autrement les lieux de proximité et à avoir une lecture des éléments de la ville, du paysage et du patrimoine. L'atelier organisé à cette occasion se poursuit aussi durant 2 semaines au Sénégal (Casamance, Bandafassi, région du fleuve, région de Fatick, du Saloum...) et à l'étranger (Maroc, France, Cap-Vert), sous forme de voyages d'études, pour découvrir des lieux autres avec des contextes et environnements différents et ce y compris pour les L2 et L3. Le projet de fin d'année 1 permet aux enseignants et responsables pédagogiques de voir si l'étudiant a assimilé dans son projet l'ensemble des cours théoriques et pratiques dispensés durant l'année.

En Licence 2 (semestres 3 et 4), l'étudiant explore l'environnement extérieur et les facteurs de confort. L'ensemble des cours lui permet de travailler sur des projets d'équipements de base nécessaires au fonctionnement des établissements humains. Il est le prolongement direct des ateliers d'architecture et d'urbanisme de la 1ère année. Il s'initie à lire la ville et à analyser les différentes dynamiques, les transformations, évolution (mutation) et mobilités urbaines. Il est amené à penser la ville et à développer des stratégies d'intervention et de réalisation de projets urbains. Il est formé à des réflexions de requalification de quartiers (projet long et cours

d'urbanisme). Il est mis en situation de contact avec les populations pour des enquêtes, recherches documentaires et des relevés des espaces d'habitat et des équipements dans les quartiers. L'étudiant est initié aussi sur l'histoire des villes, des productions humaines et les moyens de leur conservation, réhabilitation ou transformation. Le programme des voyages d'études initié en première année se poursuit au semestre 4. Le projet de fin d'année 2 permet aux enseignants et responsables pédagogiques de voir si l'étudiant a assimilé dans son projet l'ensemble des cours théoriques dispensés durant l'année.

En Licence 3 (semestres 5 et 6), l'étudiant est soumis à des activités de recherche avec des cours qui renforcent les connaissances acquises aux semestres précédents. Les cours développent les aspects techniques et structurels du bâtiment. Les ateliers développent aussi des projets d'une plus grande complexité (hôpitaux, logements collectifs, centres commerciaux...). Le stage d'insertion socio professionnelle est obligatoire pour les Licence 3 au semestre 5. Ayant acquis les outils d'analyse urbaine, en 1ère et 2ème années, l'étudiant peut faire des interventions plus poussées sur l'aménagement de la ville, s'approprie les problématiques actuelles et propose éventuellement une requalification des espaces existants. Il tourne aussi son regard vers la ville traditionnelle et le patrimoine à conserver, à réhabiliter et à construire. Un mémoire de fin d'études clôture ce premier cycle de Licence avec une partie manuscrite et une partie graphique. Des pré jurys se réunissent plusieurs fois dans l'année pour encadrer les étudiants.

Grâce à un partenariat académique avec l'UFR SI de l'Université de Thiès, des ingénieurs interviennent dans plusieurs domaines au CUAD au niveau des enseignements et de l'orientation pédagogique. Des artistes plasticiens aussi interviennent dans le domaine de la création artistique. Des urbanistes de l'association des urbanistes du Sénégal et des aménagistes du territoire interviennent dans les cours liés au développement urbain et du territoire. Conformité à des normes internationales et aux conventions signées avec les différentes structures nationales et internationales (six écoles étrangères (6), Erasmus Union européenne, Chaire Unesco), les enseignements favorisent la transversalité dans les ateliers. Par exemple dans le cadre de ce qui est appelé « projet long », des enseignants de diverses spécialités font intervenir les étudiants de tous les niveaux pour permettre un échange de connaissances et de projets de recherche en vue de faciliter l'intégration et l'encadrement des plus jeunes par les anciens. Cette activité place ainsi les étudiants de licence 3 dans une situation de manager d'équipes de professionnels.

Ainsi de manière générale, un grand volume horaire est attribué à la pratique architecturale et la connaissance du milieu urbain, à travers l'organisation d'ateliers, de séminaires, de stages

et de voyage d'études. Les enseignants professionnels qui encadrent les étudiants, les informent sur les contraintes et évolutions récentes du métier. Ainsi, les étudiants acquièrent dès la Licence une grande capacité d'intégration dans le milieu professionnel avec une forte employabilité.

La plus part des éléments de preuve ont été fournis sur place en plus de ce qui était donné dans le rapport d'auto-évaluation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les étudiants sont bien informés des conditions de délivrance des attestations pour valider un semestre, et qu'aucun étudiant ne peut être autorisé à s'inscrire dans la classe supérieure s'il n'a pas validé tous ses crédits d'atelier d'architecture, d'urbanisme ou de patrimoine. Ils sont informés qu'un passage conditionnel est autorisé à l'étudiant ayant validé au moins 70% des crédits, soit 42 / 60 d'une part et que d'autre part, des crédits de L1 ne peuvent être traînés deux ans de suite. Ils sont informés que la validation des six (06) semestres nécessaire à l'obtention du Grade de Licence ne peut excéder huit (08) semestres d'études, sauf dérogation spéciale du conseil des professeurs.

Le diplôme de licence est délivré avec des mentions ; tout cela est attesté par le règlement intérieur. Donc, les conditions de délivrance des attestations et diplômes sont encadrées par les dispositions du décret organisant la licence professionnelle. Elles sont clairement définies dans le règlement intérieur et partagé accessible via le site web.

La délivrance des diplômes est dans l'attente de la disponibilité des textes de lois.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Un tableau du rapport d'auto-évaluation illustre les taux de réussite. Il résulte à la fois de la motivation des étudiants, de la disponibilité des enseignants à assurer un encadrement de proximité consolidé à l'occasion des stages en entreprise. Cependant, ce tableau est à revoir du point de vue du mode de calcul ; en effet, nous nous sommes rendus compte que ce que nous considérons comme taux relativement faibles s'expliquait par le fait qu'il était calculé sur l'effectif lors de l'inscription en première année et qu'il ne tenait pas compte des

suspensions éventuelles (raisons de stage ou autre) et des déperditions (abandons dûs au fait que l'étudiant a commencé à travailler avant d'avoir reçu son attestation). Autrement dit le taux est plus élevé que ce qui est mentionné dans le tableau (70%) et est donc de 100% environ ; ce bon taux est appuyé de manière permanente par leurs pairs étudiants de niveaux supérieurs sous la forme d'un système de parrainage permettant aux étudiants de bénéficier d'un appui pour leurs travaux personnels.

La motivation des étudiants et l'engagement des entreprises pour leur insertion ont été des déterminants majeurs dans l'atteinte de ce taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le PER est recruté par cooptation, sur la base de Curriculum Vitae (CV) indiquant leurs publications dans le cas des universitaires (la liste est proposée par l'UFR SI de l'Université Iba Der Thiam de Thiès sur demande du CUAD) ; dans ce cas un entretien est organisé avec le Directeur général et le directeur pédagogique qui consultent le conseil pédagogique et prennent en compte leur niveau académique. Dans le cas des professionnels (issus des bureaux d'études et cabinet d'architecture), c'est leur niveau de qualification et leur expérience professionnelle qui sont les critères de recrutement.

Le corps professoral est très diversifié en termes de qualification et de types de diplômes, vu la nature de la formation ; la plupart de ces enseignants accompagnent le CUAD depuis sa création. L'institution dispose de quatre enseignants permanents, les autres ont des contrats de prestation de service d'enseignement de type vacataire. La politique de relève devra consister à la fois à l'élaboration d'un statut fidélisant les vacataires mais surtout encourager le recrutement de jeunes enseignants permanents issus des Ecoles doctorales, du CUAD et du milieu professionnel. A cet égard des missions pédagogiques à l'étranger sont organisées pour les enseignants qui ont l'opportunité de donner des cours, de participer à des jurys de soutenance et à des évaluations (ENSA Villette, ENSA Versailles, ESA, Laval-Québec) ou de participer à des activités regroupant des professeurs d'autres écoles à Casablanca, à Dakar.

La liste des enseignants et leurs dossiers comprenant entre autres leurs CV respectifs

montrent que le PER est compétent dans les différentes spécialités d'intervention.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La nature de la formation est telle que les enseignements sont dispensés certes selon les modalités du système LMD (cours magistral, TP, TD, atelier, stage, visite de chantier, voyages d'études, séminaire, conférence, exposition, etc.) mais seuls les enseignants permanents de l'institution exercent les fonctions administratives, pédagogiques et d'expertise dans leurs domaines de compétence. La charge de travail des enseignants de spécialité va de la conception du syllabus à la participation aux jurys de délibération en passant par la délivrance des cours, l'encadrement de stage et l'évaluation des enseignements tels que clairement définis dans un contrat de prestation de service.

Les ateliers de projet et de workshop constituent des activités de recherche-actions pour les modules de spécialité dans les matières concernées mais la vocation première du personnel d'encadrement pédagogique n'est pas de faire de la recherche au sens universitaire avec comme finalité des articles dans les revues scientifiques indexées au niveau du CAMES.

Il faut d'ailleurs dire que si on considère les activités de workshop et les ateliers comme de la recherche (non valorisée au sens universitaire), on peut sans risque de se tromper considérer qu'il y a bien une activité de recherche (bien au-delà de ce qui mentionné dans les contrats).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Il existe diverses conventions dont celle avec l'ENSA de Versailles avec possibilité d'échange d'enseignants et d'étudiants par le financement d'Erasmus Mundos (Conventions, rendus et corrections dans les 2 institutions durant ces deux dernières années et pour l'année 2022) ; cette convention est décrite telle que suit :

- Année 1 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais ;
- Année 2 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais ;

- Année 3 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais.

Pour la première fois, ERASMUS a financé la mobilité d'une étudiante sénégalaise à l'ENSA Villette ; Dans la période 2019-2020), il y a eu une mobilité de deux enseignants de part et d'autres et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines d'ateliers avec leurs homologues sénégalais. Il y a eu également un financement par ERASMUS sur la mobilité de 3 étudiants du CUAD pour un semestre à l'ENSA villette. Bref, d'autres conventions (avec Laval, Développement d'une chaire UNESCO de recherche dans l'architecture traditionnelle au Sénégal et Bissau, etc.) qui ont permis le déplacement de personnel technique depuis huit ans pour des enseignements spécifiques liés à l'ingénierie sont assez illustratifs des preuves de mobilité des PER.

A cela il faut ajouter la convention avec l'UFR SI de l'Université Iba Der Thiam (UIDT) de Thiès au Sénégal qui a permis de faire des co-encadrements intéressants entre CUAD et l'UFR SI.

Donc, contrairement à la plupart des institutions privées au Sénégal où la mobilité institutionnelle est difficile à réaliser pour les PER, les partenariats formels entre CUAD et des universités et autres écoles sœurs a permis de réaliser cette performance qui est preuve de qualité dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les candidats à une inscription sont informés à travers les supports de communication (site web, brochures, flyers, règlement intérieur) des conditions d'admission dans le programme (être titulaire du baccalauréat toutes séries ou d'un titre reconnu comme équivalent, présentation de dossier, entretien avec un jury). Le jury composé d'au moins de deux membres du conseil pédagogique émet le cas échéant un avis favorable pour l'admission du candidat. Les candidats souhaitant s'inscrire dans une autre année que la première année de licence devront justifier de leur capacité à suivre les cours en question. Toutes les équivalences directes avec d'autres formations font l'objet d'une convention écrite paraphée par les deux parties. Une commission spéciale d'équivalence statue sur toutes les demandes d'équivalence. Sur la base du rapport de cette commission, le Directeur général sur avis du

Directeur des études décide de la suite à donner au dossier. Les candidats étrangers sont recrutés sur la base de l'étude de leurs dossiers individuels.

Aussi, pour faire la promotion de son programme, le CUAD participe régulièrement aux activités suivantes : Forum 1er Emploi du Lycée Jean Mermoz Salon de l'étudiant du Collège Sainte Marie de Hann, Salon de l'étudiant du Collège Jean d'Arc de Dakar. Les conditions d'admission dans le programme de licence sont donc clairement définies dans le support de communication de l'établissement, complété par le règlement intérieur. Elles sont celles encadrées par les textes organisant l'accès à l'enseignement supérieur au Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Apparemment selon le rapport d'auto-évaluation d'une part et après entretien avec les étudiants d'autre part, nous avons constaté qu'il n'y a aucune forme de discrimination dans les conditions d'accès et dans le suivi des parcours du programme de licence en architecture. La population estudiantine du CUAD s'est beaucoup développée entre 2008 et 2018 avec un effectif allant de 17 à 94 étudiants comme l'indique le tableau d'évolution des effectifs, avec une variabilité annuelle du rapport garçon-fille marqué par une plus grande attractivité de la formation pour les garçons. Avec actuellement 15 nationalités généralement africaines, le programme de licence d'architecture du CUAD va au-delà de nos frontières, ce qui atteste de son attractivité et de sa pertinence socioéconomique. Le taux de féminisation des effectifs de première année de L1 est passé de 47.6% en 2008 à 52% en 2019. L'égalité des chances entre hommes et femmes n'est donc pas à démontrer.

Donc, le programme de licence en architecture ne comporte aucune forme de discrimination entre garçon et fille. Les opportunités et contraintes liées aux apprentissages sont les mêmes pour garçon et fille quel que soit la spécificité des activités à l'école et en entreprise.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Avec le système LMD qui favorise la mobilité nationale et internationale des étudiants dans les deux sens, le CUAD organise chaque année des échanges d'étudiants et des missions d'enseignements dans le cadre du programme ERASMUS avec certaines écoles et institutions universitaires suivantes : l'UFR SI de l'université de Thiès, l'UFR CRAC de l'UGB de Saint-Louis, section Métiers du Patrimoine Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV), France Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de

Paris la Villette(ENSAPLV), France Faculté d'Architecture de l'université de Laval Québec, Canada Ecole d'architecture de Casablanca (EAC) Maroc, Ecole Supérieure d'Ingénierie, d'Urbanisme et d'Architecture (ESIAU) Bamako au Mali. Avec le système Erasmus, ENSA la villette a accueilli une étudiante du CUAD pour un semestre en Licence S4. Les candidats à la mobilité obtiennent un appui logistique et financier de la structure d'accueil. Les crédits des UE sont reconnus dans le cadre d'un accord entre les deux structures. Le CUAD est également membre fondateur du réseau des Ecoles d'Architecture d'Afrique Francophone comme l'attestent les éléments de preuve constitués par les conventions, les rapports de mission

Donc la mobilité internationale des étudiants a été une préoccupation de base du CUAD qui le met en œuvre à travers des conventions de partenariat appuyées par des programmes de mobilité internationales comme ERASMUS. Le référentiel LMD mis en œuvre encadre et garantit cette mobilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le programme est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s. En effet, avec un effectif de 30 enseignants pour 68 étudiants, le programme de licence en architecture présente un taux d'encadrement très satisfaisant de 01 enseignant pour 03 étudiants. Rappelons que les taux d'encadrement homologués par l'OCDE et l'UNESCO sont respectivement de 15, 5 étudiants pour 01 enseignant et 23 étudiants pour un enseignant. C'est cet encadrement de proximité qui explique en partie les performances des étudiants dont les apprentissages se déroulent très souvent sous la forme d'atelier, de TP ou TD. Le CUAD dispose d'un service d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants. Cette structure est chargée d'informer les candidats sur les parcours, les modalités d'inscription, d'organiser l'amphithéâtre de rentrée marqué essentiellement par le partage de référentiel LMD et du règlement intérieur.

L'encadrement des stages se fait en rapport avec les entreprises, qui donnent aussi des conseils en plan de carrière et en matière de création d'entreprise.

Donc, la faiblesse relative des effectifs, facilite un encadrement de proximité qui justifie en partie les performances des étudiants dont les apprentissages se déroulent très souvent sous la forme d'atelier, de TP ou TD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Les stages sont une dimension indispensable de la formation donnée au CUAD. Les étudiants effectuent ainsi trois stages obligatoires durant le cursus de licence (stage ouvrier de 3 semaines minimum en première année, stage de seconde année d'une durée de 01 mois en cabinet d'architecture ou dans une entreprise de construction ou dans un bureau d'études techniques et stage de licence d'une durée de 01 mois en cabinet d'architecture ou dans une entreprise de construction ou dans un bureau d'études techniques). Dans le cadre de l'employabilité des jeunes diplômés, le CUAD a mis à la disposition des étudiants un centre d'information où ils peuvent trouver la liste des architectes inscrits à l'ordre, les entreprises du secteur du BTP qui sont des employeurs potentiels ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion. Le CUAD invite chaque année les architectes aux jurys et à la cérémonie de remise des diplômes des étudiants. Un mailing de la liste des jeunes diplômés est aussi envoyé aux architectes. Le CUAD a encouragé la mise en place de l'association des anciens étudiants diplômés du Collège (alumni) dont l'objectif est d'aider les nouveaux à s'insérer professionnellement comme l'illustre la liste des diplômés avec leurs adresses professionnelles.

Ainsi, le CUAD développe plusieurs stratégies de professionnalisation marquées par l'encadrement des étudiants en stage en vue d'améliorer l'employabilité de ses diplômés dans une option de promotion de l'auto-emploi. C'est cet encadrement rapproché qui justifie les « déperditions » enregistrées parfois.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le CUAD dispose sur son site actuel de 5 salles de classes ou ateliers, d'une bibliothèque + espace de lecture, d'une cour de rencontre ou de co working, pour ses activités pédagogiques. Les locaux du service administratif comportent : le Bureau de Directeur Général, le Bureau du secrétariat de direction, le Bureau de Directeur pédagogique et du service de la scolarité, le bureau d'accueil, d'orientation et de conseil, la surveillance et le service de sécurité. Dans le cadre de la convention signée avec l'UFR SI de l'université de Thiès, le CUAD a également la possibilité d'effectuer des activités de recherche dans le cadre des projets de fin d'études dans leurs laboratoires.

Quant aux ressources financières de l'institution, elles proviennent essentiellement des frais de scolarité des étudiants et sont destinés au fonctionnement pédagogique et administratif.

Le CUAD reçoit par ailleurs diverses subventions d'institutions, de mécènes servant à financer certaines activités, notamment des voyages d'études, des éditions, des recherches, des colloques et des ateliers... Perspectives : Les locaux actuels bien que visibles sont appelés à être détruits pour une construction d'un immeuble mixte dont les plateaux seront attribués à l'école avec une extension pour des locaux complémentaires et hébergement pour les experts et professeurs invités. Pour les locaux pédagogiques, une nouvelle orientation est en cours pour développer une stratégie vers le pôle de Diamniadio et une demande de parcelle a été faite avec un projet sur 5 000 m² (en cours d'étude). Un autre projet est soumis au recteur de l'UCAD de (l'Université de Dakar) en ce qui concerne les hangars abandonnés au sein de Claudel pour en faire un espace pédagogique, de création artistique, de recherches numériques, d'animation et de développement culturel ouvert à l'Université et aux étudiants de l'UCAD. Les éléments de preuve ont été fournis pour tout cela (budget, bilan).

Bref, l'état actuel des infrastructures abritant le CUAD et ses équipements permet le déroulement normal des enseignements de type théoriques et pratiques. Les ressources financières de l'institution sont suffisantes par le fait que les effectifs ne sont pas pléthoriques et ceci permet de garantir la qualité de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

A l'issu de l'exploitation du rapport d'auto-évaluation, des rencontres avec les étudiants, le PER et le PATS et de la visite effectuée, il ressort les points forts ci-après :

- Les porteurs de la vision stratégique du projet du CUAD possèdent ensemble une grande et longue expérience du secteur de l'architecture au Sénégal ;
- Le CUAD possède un riche portefeuille de partenariats variés et dynamiques en Afrique, au Canada et en Europe traduisant une bonne ouverture internationale des programmes ;
- La vision stratégique et la mission de formation supérieure sont clairement définies en cohérence avec la politique nationale ;
- L'offre de formation de licence en architecture du CUAD est rare et pertinente ;
- La maquette pédagogique LMD est bien structurée ;
- Les Infrastructures et le cadre d'apprentissage sont bien adaptés aux besoins de la formation en architecture ;
- Le dispositif interne d'assurance qualité est bien mis en œuvre ;
- Le niveau de qualification des Personnels enseignants (professionnels et académiques) est bon ;
- Il y a une bonne motivation et un engagement des PER et PATS ;
- Le CUAD est doté d'une bibliothèque bien documentée dans les spécialités de l'établissement et il y a un accès possible en ligne à certaines données de la bibliothèque numérique de l'ENSAV (Versailles) ;
- Le site actuel du CUAD est relativement accessible et visible ;
- Le CUAD développe des programmes de recherche-action impliquant les étudiants sur des problématiques actuelles dans une démarche de résolution de problèmes des collectivités urbaines ;
- Il y a une bonne efficacité externe des diplômes, illustrée par une employabilité précoce des étudiants ;
- Le CUAD déroule des programmes de recherche-action impliquant les étudiants sur des problématiques actuelles dans une démarche de résolution de problèmes des collectivités urbaines ;
- Il y a un bon taux d'encadrement (30 enseignants pour 90 étudiants).

7. Points faibles du programme

Le rapport d'auto-évaluation a fait ressortir un certain nombre de faiblesses que nous reprenons ici et que nous complétons avec d'autres qu'on a eu à identifier lors de notre mission. Ce sont les suivants :

- Manque de structuration d'un pôle recherche ;
- Faiblesse de la visibilité de l'offre de formation ;
- Manque de politique de suivi pédagogique des enseignants ;
- Déficit de managements des projets dits « projets longs » ;
- Evaluation des enseignements insuffisamment documentée et chiffrée

8. Appréciations générales

Le programme de Licence en Architecture du CUAD est en conformité avec le système LMD et est bien structuré.

Il assure une intégration professionnelle progressive en Entreprise à travers divers stages et projets permettant ainsi pour chaque diplômé de disposer de capacités polyvalentes pour devenir un bon technicien d'architecture.

Un point fort est la disponibilité des ressources humaines du milieu professionnel qui complète même le personnel permanent, ce qui en soi est un avantage même s'il serait plus crédible pour la qualité ainsi que l'ambition des responsables de la formation d'avoir un personnel permanent plus étoffé.

Nous avons aussi beaucoup apprécié le climat apaisé qui existe dans l'établissement dans ses différentes composantes (étudiants, PER et PATS).

Notre appréciation globale est que la formation de Licence en Architecture du CUAD est à encourager, malgré le fait qu'il y'a des améliorations à apporter.

En effet, et malgré les points faibles énoncés, tous les standards de qualité sont atteints dans le rapport.

9. Recommandations à l'établissement

Nous formulons quelques recommandations à l'établissement allant dans le sens d'une amélioration :

- Apporter des améliorations aux procédures de recrutement du personnel
- Mettre davantage en valeur la faiblesse de communication et de publication scientifique des travaux
- Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication conforme à la pertinence de son offre de formation

- Donner la signification des sigles tels que : UFR, SI, UGB, CRAC, EAMAU, ERAMUS, CICES, ERASMUS, TD, TP, etc.
- Affiner la confection de la maquette avec l'appui des partenaires de l'université locale pour une meilleure prise en compte de la « cohérence » entre volume horaire et crédit
- Préciser la nationalité des étudiants étrangers
- Faire un plan stratégique de développement des infrastructures à court ou moyen terme
- Donner un calcul des taux de réussite mettant en évidence la pertinence de la formation
- Organiser des journées portes ouvertes fortement médiatisées pour mieux faire connaître la filière et utiliser les outils internet pour atteindre le même but avec les candidats étrangers
- Veiller à ce que les supports et contenus des cours soient donnés et entièrement dispensés aux étudiants.
- Renforcer la documentation et les statistiques des évaluations des enseignements.

10. Recommandations à l'ANAQ -Sup

A l'attention de l'ANAQ Sup, nous formulons la principale recommandation suivante :

L'ANAQ-Sup pourrait faire des suggestions au Ministère en charge de l'Enseignement supérieur sur les quelques manquements constatés de manière générale dans le système. Elle pourrait argumenter en mettant en exergue les efforts faits par les autorités du CUAD et signalées par les évaluateurs.

Il faudrait également tenir compte de la spécificité d'une telle formation dont la qualité et l'atteinte des objectifs ne sont pas censées respecter les standards classiques du milieu universitaire classique, vu l'objectif purement professionnel.

11. Proposition de décision

Le programme de Licence en Architecture du Collège Universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) étant très crédible, l'équipe d'experts propose l'**ACCRÉDITATION**.

ANNEXES

1- Liste des membres du comité de pilotage

- M. Mamadou Jean Charles TALL, Responsable de la CIAQ
- Mouhamadou Naby KANE, Directeur Général
- M. Chérif DIATTARA, Directeur Pédagogique
- Mme. Annie JOUGA, membre
- Mlle. Khadidiatou DAKONO, Assistante de direction, membre
- M. Babacar NDOYE, membre

2- Liste des enseignants rencontrés

- M. Marius DIAGNE, enseignant vacataire (Urbaniste)
- M. Mamadou Moustapha DIAGNE, enseignant vacataire (RDM)
- M. Abou Jean Martin Axel ALLEY, enseignant vacataire (Architecte)
- M. Mamadou NIANG, enseignant vacataire (Electricité)

2- Liste des étudiants rencontrés

- Mlle. Jeanne Moya NDIAYE, étudiante, L3
- M. Fatoumata Binetou DIALLO, étudiante, L3
- M. Valdiodio DIOUF, étudiant, L3
- M. Didier YAMBA CHALE, étudiant, L1

3- Liste des PATS rencontrés

- Mlle. Khadidiatou DAKONO, Assistante de direction
- Mlle. Fatou GUEYE, assistante pédagogique
- Mlle. Raqui BOCOUM, secrétaire d'accueil
- M. Ben Alexis CORREA, surveillant